

Les chasses aux loups et aux ours au début du XIXe siècle

Les chasses aux loups et aux ours De la Révolution à l'Empire

Par Jérôme Croyet, docteur en histoire Archiviste adjoint aux Archives Départementales de l'Ain, bibliothécaire de la Société d'Emulation de l'Ain

Les XVIIIe et XIXe siècles, outre une expansion économique et industrielle, sont marqués par la volonté de l'homme de modeler la nature à ses désirs. Dans l'Ain, malgré les guerres et les mouvements migratoires, le taux de natalité de 1801 est meilleur qu'en 1789 bien que le Pays de Gex soit démembré du département. A ce facteur démographique, se joint un facteur technologique non négligeable notamment en matière agricole où la Société d'Emulation de Bourg s'est spécialisée depuis 1755. A coté de ces nouvelles technologies agraires, la proto industrie prend de l'ampleur dans le Bugey à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle, avec l'exploitation des forêts et des cours d'eau. De ces faits, la surface agricole augmente restreint les terres sauvages du département et leurs habitants. Ce recul entraîne une confrontation inévitable entre l'homme colonisateur de terres vierges et les animaux, notamment les ours et les loups, habitants des zones montagneuses et forestières du département, ce qui entraîne des pertes de part et d'autres. Là où se trouvent des hommes en grande densité, Normandie, Picardie, Flandres, moyenne Garonne, Aquitaine, côtes du Languedoc et Provence, se trouvent peu de loups. Ils refluent et existent dans des zones de densité moyenne et faible, où le couvert forestier les protège, et où leur biotope leur permet de vivre malgré la présence humaine en habitat dispersé. Ils « jalonnent des voies naturelles que l'on peut assimiler à des axes de leur circulation : vallée de la Meuse...et côtes de la Meuse, vallée de l'Aire et côtes d'Argonne, vallée de la Marne de Langres à St Dizier, vallée de la Moselle de Trêves à Epinal, vallée de la Saône...vallée de la Sarre » [\[1\]](#).

Les loups et les ours s'attaquent plus facilement aux « avatars » de l'homme qu'à l'homme : chiens, moutons, brebis, vaches. Ces actions sont d'autant plus nombreuses que les temps de guerre les facilitent par le désarmement des personnes et le taux élevés de mortalité des chevaux, comme en Vendée en 1793 ou dans le nord est entre 1814 et 1815. Ces attaques entraînent une réaction humaine de défense. La peur et l'incompréhension liées à la haine de celui qui attaque les biens personnifient ces animaux dans le panthéon des horreurs. Cette peur bien française, est alors inconnue en Italie, où le loup est personnifié dans la mère de la Nation.

La chasse de ces animaux, alors aristocratiques, devient à partir du 4 août 1789, une chasse individuelle qui oppose un homme à la bête. Mais, sous le Directoire, devant la recrudescence des loups, une loi est prise, le 10 messidor an V, qui consacre leur destruction et encourage la

[\[1\]](#) MOLINIER (Alain) : « une cartographie des loups tués en France vers 1800 » in *le fait du loup*, le Monde Alpin et Rhodanien, 2002.

chasse individuelle et spontanée. Un système de prime très intéressante est mis en place : la mort d'un loup enragé ayant attaqué un humain est payée 150 francs. Afin de toucher la prime, le chasseur doit faire constater par l'agent municipal de sa commune le décès de la bête par la présentation du cadavre. La chasse individuelle se fait le plus souvent à la traque par un individu armé d'un fusil. Alors que la Révolution avait systématisé la prime d'encouragement au loup tué, l'administration impériale suspend cette pratique. Ces chasses laissent la place durant l'hiver 1807/1808 aux battues avec la découverte en 1806 de la contagion de la rage par les loups et sa vérification en 1807 à la Société d'Emulation de l'Ain Bourg et, de 1808 à 1812, à la prolifération de l'espèce dans les Alpes Maritimes. Sous le 1^{er} Empire, la chasse, nécessaire à l'expansion humaine, est organisée de manière rationnelle. Dans l'Ain, les battues impériales ont la particularité de ne plus être comme sous l'Ancien-Régime la réquisition d'hommes armés, elles font désormais parties de l'obligation de la Garde Nationale Sédentaire. Le 26 et 27 mai 1806, une battue générale aux loups à lieu dans les Basses Alpes. Le 1^{er} Empire est la période d'intensification militaire de la chasse aux loups et aux ours : sur 29 battues organisées de l'an II à 1844 dans l'Ain, 12 se passent en 1808 et 26 concernent les loups. Dans les Alpes Maritimes, le résultat de la chasse est assez faible, puisque de 1800 à 1806, seulement 18 loups sont tués par rapport à la Haute Marne, terre de loups, où de 1790 à 1804, 1781 bêtes sont abattues.

Toutefois, le système de battue à ses limites, car il mobilise beaucoup d'hommes et coûte cher sans rapporter beaucoup : sur 18 battues organisées de l'an II à 1808, seulement douze loups sont déclarés tués.

Louvetiers et braconniers

A côté de ses experts de la chasse aux loups et aux ours, que sont les lieutenants de Louveterie, apparaissent dans l'Ain, avec la chasse individuelle du loup sous le 1^{er} Empire, des professionnels de cette chasse. En effet, si les cultivateurs forment la classe sociale essentielle des chasseurs de loups et d'ours (83% des tueurs de loups dans l'Aube, la Drôme, l'Indre et la Moselle, habitent là où ils chassent), il apparaît très rapidement, parmi eux, des spécialistes qui font de la chasse aux loups un revenu secondaire grâce à la prime par tête. C'est le cas à Ambronay, avec les Corand et à Lescheroux avec le Danancier. De même, les braconniers se font une spécialité de la chasse aux loups, notamment en Bresse. Ces bracons, bien que surveillés étroitement, tels Jean François Tronchon de Cormaranche ou Antoine Masson de Blanod, parviennent ainsi à justifier leurs délits. Ils peuvent ainsi recevoir un port d'arme et officiellement chasser le loup alors que « faisant presque leur seule occupation de la chasse et du braconnage » écrit le sous préfet de Belley, le 13 janvier 1813. Traqueurs habiles, les braconniers sont efficaces. Leur connaissance du terrain et de la chasse les servent avantageusement.

L'exploitation économique des dépouilles

Toute chasse entraîne la plupart du temps l'utilisation du produit de cette chasse par l'homme. Les dépouilles de loups et d'ours ne dérogent pas à cela. Leur utilisation par l'homme se fait de deux manières : proto-industrielle avec l'utilisation de la peau pour le vêtement et opothérapique avec l'utilisation des organes et des chairs pour la médecine. Malgré l'évolution sociale et économique que connaît le XVIII^e siècle, l'usage de la fourrure de loups et d'ours ne se démocratise pas. Au contraire, elle régresse. Si la Révolution voit le déclin de l'utilisation des peaux d'ours et de loups dans la mode civile, dès 1785, la mode militaire s'empare massivement des peaux d'ours. Il devient un élément historique et psychologique de l'uniforme des troupes révolutionnaires et impériales. Il coiffe le grenadier et le cavalier léger.

Alors que la fourrure est utilisée à des fins commerciales, leur viande est utilisée, en moindre cas, dans la nourriture mais surtout dans la médecine omothérapeutique mais, avec les progrès des sciences, la médecine empirique tend à disparaître. A la fin du XVIII^e siècle, les pratiques omothérapeutiques n'ont, en apparence plus cours. Toutefois, les rebouteux, les sorciers et les jeteurs de sort continuent d'utiliser les viandes de loups pour soigner ou jeter le mauvais sort. Ainsi, le foie de loup, séché, sert à paniquer les troupeaux de bovins. Dès lors les loups et les ours ne sont plus que des proies et des rivaux sur l'espace géographique humain en pleine expansion.

La Révolution et le 1^{er} Empire mettent fin à la domination des loups et des ours en France sur le territoire de l'homme. Vers 1800, près de 5 000 loups ont été tués.

Source : [Société d'Emulation de l'Ain du 8 mars 2006](#)
